
LOGISTIQUES ET SYSTEMES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS : ETUDES DE CAS, MISE EN ŒUVRE ET CHANGEMENT DE PARADIGME

Actuellement, des systèmes productifs dits alternatifs émergent. Ils ont en commun la recherche de nouvelles propositions consistant en des principes de réduction des déchets, des émissions polluantes, des matières premières et des besoins, mais aussi la valorisation des productions au sein de chaînes circulaires, courtes, locales, solidaires ou promouvant des rémunérations décentes et des conditions de travail satisfaisantes pour ses opérateurs.

Si la question des systèmes productifs alternatifs est de plus en plus traitée dans la littérature (Courlet, 2001 ; Le Velly, Dufeu, Le Grel, 2016), les systèmes logistiques et de transports associés demeurent, quant à eux, peu étudiés. Et lorsqu'ils le sont, c'est avant tout l'angle des solutions techniques ou de l'évaluation quantitative qui est privilégié : solutions de transport alternatives au transport routier ou encore aux énergies fossiles, calcul d'émissions, analyse de cycle de vie, etc. Or, le caractère alternatif des systèmes logistiques et de transports ne se construit pas seulement au regard des innovations technologiques de ce secteur d'activité, mais aussi au regard d'objectifs de transition vers plus de durabilité, qui croisent enjeux environnementaux, sociaux, économiques et territoriaux. En ce sens, l'approche de l'alternativité appliquée aux systèmes logistiques, proposée dans cet appel à articles, se veut plus systémique que celle de la décarbonation, par exemple. Elle vise ainsi à identifier et interroger les recompositions des flux, ainsi que les modalités nouvelles d'organisation ou de relations entre acteurs agissant sur l'offre et la demande de transport.

Ce numéro thématique cherche à éclairer dans quelle mesure, à quelles conditions, l'alternativité permet des conceptions et pratiques renouvelées de l'acheminement et de la manutention des marchandises et/ou de l'organisation des flux informationnels et financiers, tout en contribuant au développement durable.

Il est attendu une diversité de regards sur ce qui peut contribuer à rendre une chaîne logistique alternative. Ainsi, les travaux soumis peuvent concerner des systèmes productifs conventionnels, en questionnant l'organisation des activités logistiques comme levier de changement de pratiques productives vers plus de durabilité. Ils peuvent, à l'inverse, s'appuyer sur des modèles de production se voulant alternatifs, en interrogeant l'émergence de pratiques logistiques qui seraient elles-mêmes alternatives et leur contribution à la transition vers plus de durabilité des systèmes logistiques et de transports.

Ce numéro vise la mise en évidence d'une variété de cas d'étude sur l'organisation d'activités logistiques, en termes de localisation des terrains d'étude (aux Nords comme aux Suds), d'approches de l'alternativité, ou d'objets d'étude. Pourront ainsi être discutés, entre autres : l'application des principes de l'économie circulaire au sein des chaînes d'approvisionnement, les initiatives visant à lutter contre la précarité des chauffeurs-livreurs indépendants, celles promouvant la coopération logistique ou l'usage de modes doux ou durables dans les transports, la mise en œuvre d'une logistique de proximité, la réorganisation internationale

des flux et l'hybridation des chaînes, ou encore les initiatives qui formulent une promesse de différence logistique, etc.

Les résumés des articles sont à adresser au plus tard le 26 janvier à :
gwenaelle.raton@univ-eiffel.fr ; petronille.reme-harnay@univ-eiffel.fr ; laurent.carnis@univ-eiffel.fr

Calendrier prévisionnel :

- Réception des résumés le **31 janvier 2024**,
- Retour sur les résumés le 15 février 2024,
- Envoi des articles complets le **30 avril 2024**,
- Publication du numéro : dernier semestre 2024